

# Artothèque d'Angoulême

## **Une Artothèque ? Késako ?**

Favoriser la présence de l'art sur les lieux de vie de chacun – appartement, bureau, école – telle est la mission de l'Artothèque d'Angoulême, créée en 1983 à l'initiative de l'ACAPA, (Association du Centre d'Arts Plastiques d'Angoulême, loi 1901). À mi chemin entre le musée d'art contemporain et la bibliothèque, mais peut-être aussi éloignée de l'un comme de l'autre, l'Artothèque tente de restituer dans le quotidien de chacun le temps du regard et de la contemplation, mais aussi celui de la confrontation des œuvres à la vraie vie.

L'Artothèque d'Angoulême compte à ce jour 1000 œuvres. Sa collection témoigne des différents courants de ces cinquante dernières années.

## **Une Artothèque ? Pour qui ?**

Pour tous ! Les particuliers, les entreprises et collectivités, les établissements scolaires,...

## **Comment emprunter ?**

Tarif d'adhésion annuelle : 20 €

Tarifs pour le prêt d'une œuvre :

**Particuliers** : 2 mois de prêt : 12 €, 3 mois de prêt : 15 €

**Étudiants et demandeurs d'emploi** : 2 mois de prêt : 5 €, 3 mois de prêt : 7 €

**Entreprises et structures** : 2 mois de prêt : 15 €, 3 mois de prêt : 18 €

**Établissements scolaires** : 12 € par trimestre (de septembre à juin)

Prévoir une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une attestation d'assurance responsabilité civile.

## **Quand visiter ?**

Visite des accrochages : mardi, mercredi, jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 13h à 18h.

Accueil : mardi de 14h à 18h et sur rendez-vous

## **Contact**

Laïla Bouazzaoui / Tél : 06 22 44 12 59

Mail : [artotheque@mairie-angouleme.fr](mailto:artotheque@mairie-angouleme.fr)

Musée du Papier 134, rue de Bordeaux 16000 Angoulême